



CSA RPN DU 27 JUIN 2024
DÉCLARATION PRÉALABLE

Madame la Présidente

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration
Mesdames et messieurs les représentants du personnel
Cher(e)s collègues

En cette période incertaine, où bien malin serait celui qui pourrait nous dire avec certitude quelle orientation prendra notre ministère demain, ni quels seront nos interlocuteurs, je veux rappeler de manière solennelle notre attachement au principe de la continuité de l'État.

Notre Ministre vient d'annoncer qu'il souhaitait quitter le gouvernement laissant un protocole en cours, lequel protocole a été signé je le rappelle, à l'unanimité des organisations syndicales représentatives de la Police Nationale.

Nous voulons qu'il soit gravé dans le marbre de cette instance, que nous poursuivrons la construction de la reconnaissance des PATS, amorcée par ce protocole du 2 mars 2022, en rappelant nos exigences en matière de continuité de l'État.

Car il ne s'agit pas là de simples mesures catégorielles, mais bien d'une dynamique de remotivation, d'un chantier d'attractivité et d'optimisation du potentiel de la communauté de travail « Police Nationale ».

C'est une reconnaissance nécessaire si l'on ne veut pas que la famille Police aille dans le mur.

Je ne vais pas me lancer dans un inventaire à la Prévert, mais je veux néanmoins insister sur quelques points.

En premier lieu, l'ISSPATS.

Cette indemnité : le principe en a été acté par notre ministre après l'assassinat de Stéphanie MONFERMÉ au commissariat de Rambouillet, troisième personnel administratif tué parce que travaillant en police.

Le dispositif de cette indemnité a nécessité des mois de travail pour arriver à un consensus équilibré.

Cette indemnité qui n'est toujours pas sur la feuille de paye des collègues alors qu'elle devrait y être depuis un an.

Sur ce point vous nous avez assuré qu'elle serait sur les feuilles de paye d'août avec effet rétroactif au 1er juillet 2024.

Or, des rumeurs persistantes de décalage en fin d'année alimentent une pression chez les collègues, fortement préjudiciable à l'approche des Jeux Olympiques.

Nous vous demandons de respecter la parole donnée.

Nous demandons également dès aujourd'hui une rectification rapide des coupes sombres technocratiques qui ont conduit à faire perdre des centaines d'euros sur les payes des PATS et des milliers d'euros à terme sur les pensions de retraite par rapport au décret qui avait été signé par le ministre en février dernier.

Les égos surdimensionnés de certains ont conduit à ces effets désastreux et annoncent déjà des couacs pour 2025 et 2027, avec possibles diminutions de salaires, ce qui n'est pas acceptable.

C'est ce qui arrive quand on n'y connaît rien et que l'on veut mettre son « grain de sel » à la fin sans avoir suivi les négociations dans leur ensemble...

... c'est ce qui arrive lorsque l'on gère les humains comme des marchandises ou des variables d'ajustement budgétaire !

Nous demandons donc l'augmentation du montant de la compensation mensuelle de la cotisation de l'ISS pour la retraite afin de retrouver le niveau de progression de pouvoir d'achat sur lequel le ministre s'était engagé avec nous, et qui avait été budgétisé.

Nous demandons également que soit respecté le principe de sur-cotisation sur lequel nous nous étions mis d'accord pour la reprise totale en 2030 des années antérieures effectuées en Police, Gendarmerie et SGAMI.

Cette sur-cotisation a également été signée par le ministre en février et nous ne pouvons pas accepter qu'elle soit plafonnée pour nombre de collègues à la moitié des années effectuées.

Ce n'est pas aux PATS de fournir un excédent de cotisations dont ils ne pourront pas bénéficier pleinement !!!

En deuxième lieu, les Policiers Scientifiques doivent, et il y a urgence, voir leur statut aboutir.

Là aussi, il y a eu un engagement du ministre, et leur reconnaissance comme acteurs à part entière du pan « opérationnel » de la Police ne peut plus attendre.

Nous le répétons, il faut une réforme ambitieuse de cette filière, elle est indispensable, car la Police Scientifique prend toute sa part dans les résultats de la Police Nationale et dispose d'un réel potentiel pour renforcer le lien Police -Population.

Qu'elle passe par un statut digne de ce nom ou par une intégration dans la filière active, il est plus que temps de braquer les projecteurs sur les personnels scientifiques et de les mettre à l'honneur, au lieu de les laisser partir de notre institution quand ils ne sont pas incités à le faire comme nous le constatons de plus en plus.

Non, il n'y a pas en Police des corps « nobles » et des personnels que l'on peut négliger, occulter, voire mépriser de peur peut être qu'ils ne fassent de l'ombre à certains!

Enfin, dernière promesse du ministre sur laquelle je souhaite insister, la gouvernance Police .

Toutes les négociations que nous avons pu mener ces dernières années ont montré que la fusion des corps de 2010 avait été une ineptie et que la reconnaissance et l'attractivité sont souvent bloqués par une gestion ministérielle bicéphale totalement déséquilibrée.

Après de nombreux directeurs de Police, le ministre lui-même l'a constaté, et a inscrit dans le protocole du 2 mars 2022 le principe d'une gouvernance totale du DGPN sur tous les personnels employés par la Police Nationale.

Il faut que cette gouvernance soit actée, et il faut renforcer la Communauté de travail « Police Nationale » en créant des personnels administratifs de Police, de personnels techniques de Police, des personnels spécialisés de Police !

... en résumé, des PATS que la Police pourra recruter, former, gérer de A à Z.

Et les facilitations des procédures de détachement voire d'intégration directe mises en place par la Fonction Publique ces dernières années font que la création de PATS Police ne serait en rien un obstacle à l'interministérialité chère à certains, et permettrait par ailleurs une vraie reconnaissance de nos collègues par la « maison » qui les emploie.

Nous pourrions citer des dizaines d'exemples pour étayer cette revendication, le dernier en date étant celui de la DCIS et le casse-tête pour la gestion des PATS en l'absence de corps propres à la Police nous excluant de fait des propositions d'aménagement offertes à nos collègues actifs.

En conclusion, nous ne savons pas qui sera face à nous dans les semaines à venir, mais nous, nous serons là, toujours aussi combattifs pour que les engagements qui ont été pris pour les personnels que nous représentons soient respectés.

Il y a des échéances importantes, nos collègues ont besoin de garanties, faute de quoi, le mécontentement pourrait conduire à une mobilisation dont la maison Police n'a pas besoin dans un contexte compliqué et pour le moins incertain.

Quoi qu'il en soit, nous serons toujours aux côtés de nos collègues, dont le mécontentement est profond, et qui méritent le respect de la nation et de ses représentants.

J'ai essayé de ne pas être trop long et je vous remercie de m'avoir écouté et vous demande que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de cette instance.

Georges KNECHT
Secrétaire général
SNIPAT

